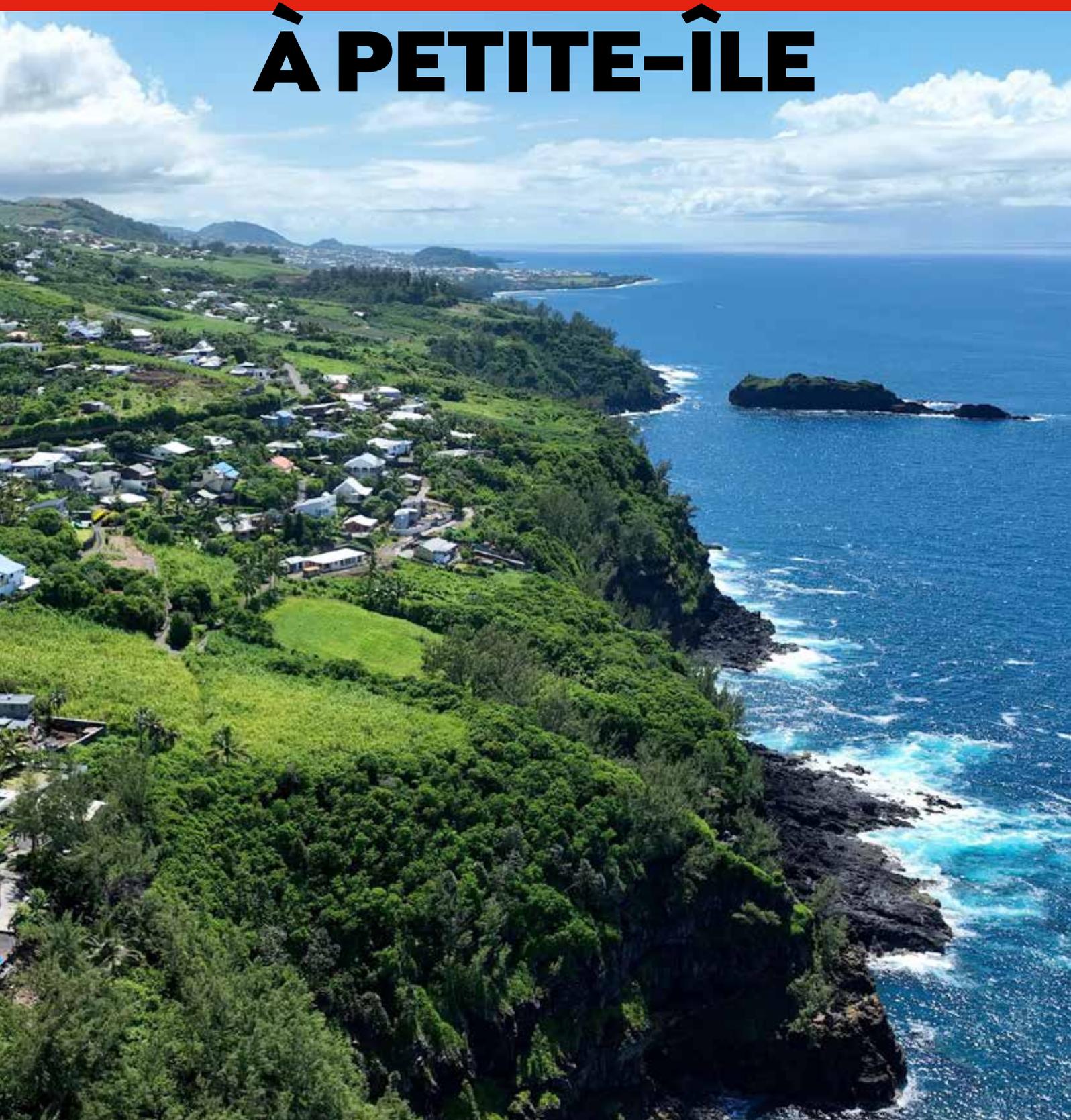


Rendez-vous citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

LE DÉPARTEMENT À PETITE-ÎLE





Cofinancé par
l'Union européenne



Le Département en chiffres

2 MAISONS D'ASSISTANTS
MATERNELS (MAM)



121 BÉNÉFICIAIRES DE LA
PRESTATION COMPENSATOIRE
DU HANDICAP (PCH)



1 COLLÈGE
690 COLLÉGIENS



300
BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONALISÉE
D'AUTONOMIE (APA)



27 700
ARBRES PLANTÉS
(PLAN DÉPARTEMENTAL
1 MILLION D'ARBRES)



72 199
REPAS DISTRIBUÉS PAR AN



Le Département en actions

UN CIMETIÈRE PAYSAGER POUR HONORER LES DÉFUNTS



Dans le cadre de l'élaboration du Pacte de solidarité territoriale, la Ville de Petite-Île a émis la volonté de se doter d'un nouveau cimetière afin de pouvoir honorer les défunts et faire face à la saturation du cimetière municipal du Calvaire. La construction d'un cimetière paysager a ainsi été validé. Celui-ci a été inauguré le 15 octobre 2024. D'une capacité de 2 200 places, il dispose d'un columbarium de 300 emplacements ainsi que d'un jardin des souvenirs pour disperser les cendres. Le cimetière est accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce projet d'envergure dont le coût s'élève à 5,8 millions d'euros a bénéficié d'un cofinancement départemental à hauteur de 2,5 millions d'euros.

LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS ÉTENDUS

Petite-Île est l'un des greniers agricoles de La Réunion. Afin de sécuriser l'activité des exploitations agricoles, le Département s'attache à étendre les périmètres irrigués dans le cadre du projet « PISUD ». C'est à ce titre que plusieurs zones ont bénéficié de travaux d'aménagement et d'équipement, notamment les secteurs de Montvert (Saint-Pierre) et de Anse les Hauts (Petite-Île). La pose de canalisations, la construction d'un réservoir de 4 000 m³ et d'une station de pompage de 350 l/s ont ainsi permis de porter la surface irriguée à 373 hectares, confortant la vocation agricole des pentes du Sud de l'île. Ce chantier inauguré en 2023 a également permis de limiter la pression sur la ressource en eau potable en sécurisant l'approvisionnement en eau des habitants. 14 millions d'euros ont été investis par le Département, avec le concours financier de l'Union européenne.





UN TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Pour accompagner les personnes à mobilité réduite (PMR), le CCAS de Petite-Île a mis en place, avec le soutien du Département, un transport adapté. Le véhicule et les deux chauffeurs ont pour mission d'accompagner ce public dans leurs diverses démarches administratives et de loisirs. L'objectif est de créer du lien social en permettant aux usagers de sortir de leur isolement, en participant à des actions en leur faveur. Ce service, qui s'adresse aussi aux personnes âgées, a été financé par le Département à hauteur de 156 000 euros.



DES AIRES DE JEUX POUR TOUS LES ÂGES

Cinq aires de jeux de Petite-Île ont bénéficié de travaux de réhabilitation dans le cadre du Pacte de solidarité territoriale. L'opération a concerné les quartiers de Manapany les Hauts, Piton des Goyaves, Chiendent/Bambou, Ravine du Pont et le Centre-Ville. Les anciennes structures ont été enlevées pour être remplacées par des matériaux neufs adaptés aux enfants de différentes tranches d'âge. Les abords des aires de jeux ont également été aménagés pour améliorer la circulation piétonne et sécuriser les différents sites. Le Département a investi 340 000 euros dans ce projet dont le coût s'élève à près de 630 000 euros.

PETITE-ÎLE SE DOTE DE SON PAEN

Le PAEN est un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbain. Son but est d'assurer sur le long terme la préservation des espaces agricoles et naturels menacés par l'urbanisation. Il intègre notamment les enjeux de protection des périmètres irrigués et ceux liés à la déclinaison à l'échelle du territoire du plan départemental AgriPéi 2030. Les agriculteurs de Petite-Île peuvent ainsi être accompagnés afin d'optimiser l'irrigation ou améliorer les conditions d'exploitation de leurs parcelles. Le PAEN contribue aussi à préserver et à valoriser les espaces naturels et les paysages de Petite-Île tout en encourageant le développement d'un tourisme rural identitaire et authentique.



LE DÉPARTEMENT au plus proche de vous



POUR EN SAVOIR PLUS



Departement974



Departement974



@Departement974



Departement974



Scannez le
QR Code et
téléchargez
l'Appli mobile

0262 90 30 30 • www.departement974.fr